

LE MAGAZINE

LABENNE

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021 / N°52



Nature océane



Édito

UNE BELLE ANNÉE ...



Jean-Luc DELPUECH
Maire de Labenne

Tempête dehors, grêle sur les vitres rondes du salon, froid humide ... le 4 décembre 2020, je reste près du feu de cheminée. Ça fume un peu ...
Ma tête aussi.

Le Professeur Salomon parle à la télé, longuement, du « risque élevé »... du « nombre de contaminations qui ne baissent plus ... ». « L'hiver est la saison idéale pour la propagation du virus ... » « ... ce sera très difficile ... ».
2020 « annus horribilis », vivement la prochaine !

Je décroche un peu, seul un bruit de fond me rappelle la grisaille qui règne en maitresse dans nos rues et dans nos cœurs. Je me dis alors que faire rêver les gens serait le meilleur vaccin contre la morosité, la platitude des jours qui passent écrasés sous une chape de plomb sanitaire.

Bien sûr, personne ne niera la présence sournoise du virus et ses conséquences graves parfois, avec face à lui la bienveillante efficacité des personnels de santé, des plus humbles aux plus illustres, accompagnés des agents du Service Public aux missions multiples assurées avec sérénité.

Pourtant, je me suis dit : je vais présenter une belle année aux labennais.

J'ai eu un peu de mal à l'imaginer.

Une année commençant dans une relative torpeur suite aux traumatismes subis par les uns et les autres, parfois durement. Un peu de réconfort toutefois en retrouvant ses amis, en circulant librement, en appréciant un spectacle des Automnales un dimanche après-midi ...

On se réveillera lentement.

Et arrivera l'accueillant printemps, avec un doux soleil pour tous, qui entre par les baies vitrées et s'étend sur les jardins, les chemins et la pinède retrouvée. Le retour dans les stades et les salles bruyantes. Sports de glisse pour les téméraires ...

On respirera mieux et plus.

Puis viendra sous le soleil exactement, fin juin ou tout début juillet une belle fête sous

les platanes où l'on pourra se faire la bise, s'embrasser même et s'enlacer en dansant : LANDEUS Y TAPAS ...

On chantera enfin.

Alors surgira le temps des longues soirées, des vacances, des baignades océanes, des promenades à vélo, des « parties de jardin » (« garden parties ») ou du farniente. Et le vendredi aux Plages Musicales...

On profitera bien.

Et puis l'automne des retrouvailles, des retours, des promenades et des champignons, des boutiques, de la lumière et des couleurs, nous accompagnera ...

On revivra vraiment.

Enfin, l'hiver revenant, le retour des repas entre amis, les belles journées un peu fraîches, les Fêtes de Labenne et de famille et un nouvel an décomplexé, pour notre plus grand bonheur ...

Enfin libérés !

Un peu de rêve est sans doute la meilleure réponse à cet ordre établi où la précaution est devenue le principe et l'initiative l'exception.

Mais surtout, et c'est le plus important, une meilleure année à tous ceux qui ont souffert et qui souffrent encore de cette terrible crise ! La Commune reste à leur disposition dans la limite de ses compétences.

C'est un challenge collectif que je vous invite à relever.

D'ailleurs, je ne l'ai pas rêvée cette nouvelle année. Je vous la souhaite vraiment aussi douce que j'ai pu l'imaginer.

À très vite.

Le Maire
Jean-Luc DELPUECH



La Ville de Labenne a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce bulletin a été réalisé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".



LE MAGAZINE
LABENNE



Magazine municipal n°52 Janvier 2021 / N°ISSN 2678-2901

Ce numéro a été tiré à 3900 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH

Réalisation : Service communication de la Ville de Labenne

Impression : Imprimerie MENDIBOURE - ANGLET

Crédits photos : Ville de Labenne / MACS / Office de Tourisme Intercommunal



Sommaire

Janvier 2021

- 04 Affaires sociales
- 06 Enfance & jeunesse
- 08 L'interview du moment
- 09 Syndicat Mixte des rivières Côte Sud
- 10 Point travaux
- 12 Brèves
- 13 6ème bureau de vote
- 14 Plan "Vue d'ensemble des bureaux de vote"
- 16 Élections départementales & régionales
- 17 Expression politique
- 18 Office de Tourisme Intercommunal
- 20 Vie culturelle
- 22 Animation & monde associatif
- 24 Infos Services
- 25 État civil
- 26 Économie

Le C.C.A.S. de LABENNE fait front, poursuit ses missions d'accompagnement et prépare l'avenir

Tout d'abord un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de l'année écoulée pour aider les plus défavorisés, qui plus est dans un contexte de crise sanitaire avec ses conséquences économiques et sociales. Il faut associer aux bénévoles le personnel de la mairie qui a assuré la liaison et le contact avec tous. Ainsi, par exemple, lors du second confinement, un courrier a été envoyé aux 850 personnes âgées de plus de 70 ans, pour les assurer du soutien de la municipalité et proposer des services. Un grand merci à tous.



Banque alimentaire
Crédit photo : Mairie de LABENNE

La Banque alimentaire et l'épicerie sociale n'ont pas cessé de fonctionner pendant ces périodes difficiles :

>> Banque alimentaire :

Le jeudi qui suit le 1er mercredi de chaque mois. Sur rendez-vous

>> Épicerie sociale :

2 vendredis par mois

09h00 à 11h30 et 14h00 à 16h00 sur rendez-vous

Infos et inscriptions au 05 59 45 46 60

Le portage des repas a été maintenu.

Nous avons prévu éventuellement de doubler l'équipe avec un deuxième véhicule dans le cas d'une demande plus importante mais à ce jour cela ne s'est pas avéré nécessaire.



NAVETTE SERVICE



La navette a poursuivi son activité permettant aux personnes âgées isolées de réaliser leurs achats en ville dans les meilleures conditions et dans une très belle ambiance.

C'est un service de transport vers les commerces pour les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Labenne Bourg > mardi après-midi

Labenne Océan > Mardi matin

Tarif : 1 euro

Inscription auprès du CCAS

05 59 45 46 60

+d'infos sur www.ville-labenne.fr





Épicerie sociale
Crédit photo : Mairie de LABENNE



Concernant **le logement**, nous déplorons une trop longue liste d'attente pour les demandes de logements sociaux sur notre commune. **La durée moyenne d'attente est passée à plus de 3 ans pour obtenir satisfaction !** Nous avons donc pris contact avec tous les bailleurs pour essayer de trouver des solutions pour réduire ces délais et également pour gérer au mieux les listes d'attente avec eux. La commune entend poursuivre son engagement sur cette thématique. **Ainsi, le dernier Conseil Municipal du 15 Décembre 2020 a approuvé la participation communale à la production de 17 logements locatifs sociaux.**

Plusieurs projets sont à l'étude, en commençant par le **projet de la Résidence Autonomie**. Un dossier est en cours de préparation pour notre candidature auprès du Département des Landes.

Nous avons également en étude la **création d'un logement pour répondre aux problèmes des violences faites aux femmes**. Nous allons prendre contact avec le C.I.D.F. (Centre d'Information du Droit des Femmes) et nous rapprocher de l'assistant social pour étudier ce projet.

Dans cette période de mesures sanitaires, avec ses lourdes conséquences sur la vie sociale (culturelle, sportive...), nous avons lancé une **réflexion sur le renforcement des liens entre les diverses associations de notre commune avec**

pour objectif de rompre l'isolement des personnes âgées. Dans cet objectif, nous proposerons également de créer du lien avec la jeunesse (écoles, collège...).

Nous faisons malheureusement le constat de l'évolution de la population plongeant dans la pauvreté.

Le département des Landes n'est pas épargné par cette évolution. Il semble pour le moment que notre commune ne soit pas encore trop touchée, mais nous devons rester vigilants et rester à l'écoute de situations parfois dramatiques.

Il nous faut aussi aborder la **survie de nos commerçants suite aux fermetures sanitaires imposées. Des mesures ont été mises en place.** Le site de la ville et celui de la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud donnent toutes les informations utiles pour vous guider dans les démarches possibles.

>> SOUTIEN AUX ENTREPRISES

<https://www.cc-macs.org/actualite/soutien-aux-entreprises.html>

>> PRODUCTEURS LOCAUX, FAÏTES-VOUS CONNAÎTRE !

<https://www.cc-macs.org/actualite/producteurs-locaux-faites-vous-connaître.html>

Les élus et les services de la commune restent également à votre écoute pour vous soutenir dans cette période.



ÉCRIVAIN PUBLIC

Vous habitez LABENNE / Service GRATUIT & CONFIDENTIEL

Besoin d'un coup de main pour LIRE / REDIGER ? Courriers, dossiers administratifs, réclamations, lettres de motivation... Les demandes par internet (gouv.fr, scan, pdf) ce n'est pas votre truc ?

Rendez-vous les Jeudis de 13h30 à 15h30

Salle A (ancienne Mairie) Maison du Square de la République ou sur RDV auprès de la Mairie 05 59 45 46 60



Plantation
d'une parcelle de pins maritimes

Dans le cadre d'une replantation de parcelle de pins maritimes, le Conseil municipal avec le soutien de l'ONF (Office National des Forêts) a décidé de faire participer une classe d'école primaire à cette opération afin de sensibiliser nos jeunes à la connaissance de notre patrimoine forestier ce qui permettra un meilleur respect de notre environnement et une responsabilisation de chacun.

Une classe de CE1 de l'école Océane, encadrée par leur enseignante Mme Daels, a participé avec enthousiasme à cette opération sous la direction de Arnaud Bassibey et Jacques Maia pour l'ONF, de Bernard FRACCHETTI Conseiller Municipal et de Richard Gastambide du service environnement de la mairie.

Les enfants ont eu une discussion très riche en posant de nombreuses questions à Arnaud sur le rôle de la forêt, la biodiversité,

la faune et la flore, l'âge des pins, les maladies, l'entretien de la forêt...

Les opérations de plantation sur le terrain ont alors commencé : avec une grande motivation, certains portent la cagette de plans ou font le trou avec une canne de plantation, d'autres posent le plan dans la canne puis le tassent avec précaution.

Cette rencontre pédagogique, dans une ambiance conviviale et participative a été une réussite.

L'opération de plantation se réalise une fois par an. Rendez-vous est pris pour décembre 2021 !

Merci à l'ONF, aux services de la Mairie et à l'encadrement de l'école Océane pour cette agréable matinée très constructive.



Classe de CE1 École Océane
Crédit photo : Mairie de LABENNE



Maison de l'Enfance

« Les Diablotins » E.A.J.E. « Les Fripouilles »

Petite enfance, une rentrée endiablée ?

La conjoncture actuelle liée à des contraintes pandémiques et les nombreuses interrogations sur les conditions d'accueil des enfants laissent à penser que rien ne serait simple !!!

Et pourtant, grâce à une organisation pertinente, à l'investissement sans faille de l'ensemble des acteurs professionnels communaux et surtout grâce à l'implication des familles (enfants et parents), tout a très bien fonctionné. Et n'ayons pas peur de le dire, la rentrée fut une réussite !

Forte de son expérience, d'énergies nouvelles et de projets d'accueils cohérents, l'ensemble de l'équipe a su répondre à toutes les demandes nécessaires à un accueil pertinent de nos chéribins.

COVID ou pas nous continuons à les accueillir, avec à l'esprit, « l'enfant et son épanouissement » comme idée directrice.

Notre équipe a été vaccinée à la bienveillance et au professionnalisme et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux nombreux objectifs que nous dictent cette période si particulière de la vie d'un être humain : la petite enfance.

Merci de votre confiance et pour rappel quelques nouveautés :

- >> des tenues de travail adaptées et identifiables,
- >> des masques inclusifs (les 1ers dans le département !),
- >> des espaces dissociés en fonction de l'âge des enfants,
- >> des entrées différenciées, des mesures d'hygiène renforcées,
- >> des temps de réflexions sur nos pratiques professionnelles (organisation des temps de repas, de l'accueil, des temps de change chez les plus grands, avec escalier pour accéder au plan et change debout).

Sur le registre de l'inclusion, un travail a été effectué autour de l'accueil d'enfants souffrant de troubles du spectre de l'autisme avec la création de 2 places d'accueil sur la structure des Fripouilles.



ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), un métier essentiel

Sur nos deux écoles, nous avons 10 ATSEM. Ces professionnelles sont chargées d'assister les enseignants des classes maternelles. Faisons connaissance avec elles ! Merci à **Danielle Baranski, Martine Hiriart, Martine Bellocq, Aurélie Pocholu, Annick Montaufray, Delphine Gastambide, Emilie Tesmoins, Stéla Saint Paul, Christelle Hy, Sophie Guillemot.**



Olivier Colomès (Adjoint au Maire) : Quelle définition de votre métier vous semble la plus appropriée ?

ATSEM : Nous avons des journées bien remplies de 8h30 à 18h ! C'est un emploi multifonctionnel. Notre poste est un pilier de la classe de maternelle. Différentes tâches se combinent pour permettre un travail cohérent, une assistance technique et éducative. Nous avons pour rôle d'assister et préparer les ateliers pédagogiques de l'enseignant. Nous travaillons en complémentarité avec les enseignants sur le temps scolaire et faisons la liaison avec le personnel du restaurant municipal ainsi qu'avec les équipes des périscolaires sur le temps extrascolaire. Nous participons au lien entre la famille et l'école et travaillons également avec les élus. Nous sommes des agents pluridisciplinaires au service du public. Patience et écoute sont nécessaires et la reconnaissance des enfants nous motive. Nous les aidons à grandir, à devenir autonomes. Nous aimons notre travail, ce partage avec les enfants ; c'est une richesse humaine, nous donnons, nous récoltons...

O. Colomès : Quelles sont vos tâches principales au quotidien ?

ATSEM : Le bien-être de l'enfant. Un objectif collectif : laisser comme souvenir aux enfants et aux parents une empreinte positive ! Nos missions principales : accompagner les enfants tout au long de la journée ; l'accueil, la préparation, l'installation et la participation aux différents ateliers ; l'entretien du matériel scolaire et des locaux ; la surveillance des récréations périscolaires ; le service à la cantine et enfin l'endormissement et la surveillance de la sieste. Et bien sûr les câlins ! Consoler les chagrins ! Soigner les bobos ! Ecouter les histoires !

O. Colomès : Avez-vous une activité ou une tâche préférée ?

ATSEM : Tous les ateliers sont passionnants. Nous aimons nous sentir utiles en aidant les enfants. Nous donnons de l'amour à nos petites têtes brunes, blondes ou rousses ! On peut retenir les câlins, les petites histoires quotidiennes des enfants souvent savoureuses et pleines de bon sens, les rigolades, le partage, la bonne humeur. Nous adorons leur spontanéité.

O. Colomès : Pouvez-vous me raconter une petite anecdote professionnelle ?

ATSEM : Les enfants c'est tous les jours une surprise ! Cette semaine un petit garçon de la classe m'a demandé si maîtresse et moi vivions ensemble. Il a fallu lui expliquer que non, nous ne vivions pas à l'école et que nous avions chacune une maison et une famille respective.

Une autre fois, une petite fille de 5 ans a surpris une conversation entre deux enseignants et l'un d'eux disait avoir « passé un savon » à un enfant. Quelques minutes plus tard la petite fille demande : « le petit garçon il a encore plein de savon dessus ???? »

Nous retenons enfin l'affection que les enfants nous portent et cela n'a pas de prix. Pour finir, nous tenons également à remercier tous les parents.

Intégralité de l'interview à retrouver sur le site internet de la commune



www.ville-labenne.fr (rubrique VIE LOCALE / ACTUALITÉS)



Espace jeunes

Le service jeunesse a malheureusement dû réduire son offre d'activités en fin d'année 2020.

Merci aux jeunes ayant continué à fréquenter la structure malgré les restrictions et un programme d'activités dégradé par les protocoles sanitaires nécessaires à la santé de tous.

L'équipe d'animation espère pouvoir proposer aux jeunes deux séjours à la montagne durant les vacances de février 2021.

Jennifer et Sylvain ont hâte de vous retrouver et reprendre une activité normale pour de nouvelles aventures collectives.

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes est en phase de renouvellement depuis Octobre 2020.

Vingt enfants et jeunes (scolarisés du CM1 à la 3ème) ont souhaité s'engager pour deux années.

La seconde vague du « Covid » a interrompu l'installation de la nouvelle commission. La 1ère séance plénière du nouveau Conseil s'est tenue le 09 Janvier dernier. Ces jeunes gens peuvent maintenant commencer à concrétiser leurs belles idées de projets pour LABENNE.





L'interview du moment

Jacqueline Benoît-Delbast vice-présidente de la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) en charge de la voirie



Bulletin Municipal : Vous êtes la nouvelle vice-présidente de la communauté de communes en charge de la voirie. En quoi consiste cette vice-présidence ?

Jacqueline BENOIT-DELBAST :

Cette vice-présidence, déléguée par le Président de la Communauté de communes (23 communes) prend en charge la voirie : la programmation, la réalisation,

l'aménagement et l'entretien ainsi que le suivi des investissements (voirie, liaisons douces piétons / vélos, aire de covoiturage, arrêts de bus du réseau, mise en sécurité et signalisation...).



Exemple de parking perméable (Lofissement Lou Paloumayre)

BM : Qu'est-ce que le PPI voirie ?

JBD : Le PPI est le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Ce plan est établi pour une durée de 6 ans ; le plan actuel couvre la période 2021-2026. Son budget est de 25 Millions d'euros TTC pour la voirie sur les 23 communes pour deux grandes catégories de travaux :

→ 12 Millions d'euros TTC pour ce qu'on appelle « pérennité » (entretien des voiries rétrocédées à MACS).

→ 10 Millions d'euros TTC pour les aménagements permettant de modifier les usages pour un meilleur partage de la voirie entre les différents modes de déplacement notamment en sécurisant les circulations : on retrouve ici, notamment, les voies douces (pistes cyclables), les aires de covoiturage et la mise en sécurité des abris bus.

BM : Quelles sont les priorités pour ce mandat ?

JBD : Les priorités : faire un lien avec l'urbanisme des communes et établir des plans de circulation en toute sécurité pour tous (écoles, centre bourg).

Il sera essentiel aussi de sensibiliser les communes sur les problèmes d'eaux pluviales en faisant des parkings publics perméables et sensibiliser également les habitants sur la récupération des eaux pluviales sur leurs propriétés et non sur le domaine public.

Les 23 communes ont toutes été rencontrées dans un premier temps pour un recueil des projets. 230 opérations ont été recensées. Nous sommes maintenant à l'étape de priorisation des opérations d'aménagement.

BM : Quels sont les projets envisagés pour la commune de Labenne ?

JBD : Le réaménagement de certaines voies propositions faites mais non validées pour l'instant (à venir normalement en mars 2021)

→ Allées des Pyrénées et Hélio Marin

→ Avenue Jean Lartigau

→ Rue du Marais (2ème tranche)

→ Améliorer certaines voies de compétences communautaires

→ Déploiement de nouvelles pistes cyclables

Les liaisons douces : une priorité locale

Depuis de nombreuses années, le déploiement de pistes cyclables est une priorité pour la commune. Cela est essentiel pour la préservation de l'environnement, pour le développement des loisirs, la santé et la sécurité de tous, en particulier des plus jeunes, avec un réseau sécurisé pour se rendre notamment dans les établissements scolaires.

C'est la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud, à travers le Plan Pluriannuel d'Investissement (cf. interview ci-dessus) qui est compétente en matière d'aménagement et d'entretien de la voirie appartenant au domaine public communal.

Chaque année, la Communauté de Communes engage des travaux de réfection et de création de pistes cyclables ou voies vertes. Ainsi, plus de 17 kilomètres de liaisons douces ont été réalisés sur Labenne par la Communauté de Communes et la Commune de Labenne. Soit 3,141 kms pour la Velodyssée littorale, 7 kms de liaison entre la

Plage et le Marais d'Orx et 6,5 kms de pistes cyclables inter-quartiers très appréciées par les labennais.

Nous avons consacré plus d'1,3 millions d'euros pour cette thématique à Labenne sur le mandat précédent.

Nous entendons poursuivre cet effort pour la sécurité, le cadre de vie et le bien-être de tous.





Syndicat mixte de rivière Côte Sud

(sources utilisées : Syndicat mixte et Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

La préservation de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques annexes est primordiale pour le maintien de la biodiversité et la richesse naturelle du territoire.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a donné la **compétence eau** aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). La communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) pour ce qui concerne Labenne.

Mac's a transféré la partie « Gestion des Milieux Aquatiques » au Syndicat mixte de rivière côte sud, qui gère les 2 bassins versants du territoire : Bourret-Boudigau et le courant de Soustons.

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Le bassin versant correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux entre les différents bassins. Ces lignes sont des frontières naturelles dessinées par le relief.

Chaque bassin versant est unique de par sa taille, sa forme, son orientation, la densité de son réseau hydrographique, le relief, la nature du sol, l'occupation du sol (cultures, haies, forêts, plans d'eau...), son climat..., **mais également par l'urbanisation et les activités humaines.**

Quelles sont les principales missions du Syndicat mixte de rivière côte sud ?

- >> Réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols en zones urbanisées
- >> Suivre et améliorer la qualité de l'eau et l'état écologique des milieux aquatiques
- >> Sensibiliser pour mieux gérer les milieux aquatiques

De par la notion de bassin versant **QUI PRIME**, l'action du Syndicat s'étend sur une commune du grand Dax (3,21%), 21 communes de Macs (81,17%) et 6 communes du Seignaux (15,62%)

Le syndicat est subventionné par la participation obligatoire des communes concernées ainsi que par les subventions des institutionnels (Agence de l'eau, Conseil Départemental, Conseil Régional...).

Le tout est administré par un Conseil Syndical composé de représentants de toutes les communes concernées. **Le Président de ce Conseil Syndical est Jean Michel Maïs, conseiller municipal de Labenne.**

Quelques données

- >> **Bassin versant courant de Soustons** : 150km de cours d'eau ; réseau hydrographique total 201km
- >> **Bassin versant Bourret Boudigau** : 101km de cours d'eau ; réseau hydrographique total 295km
- >> 1 équipe en régie de 4 personnes renforcée en saison pour l'arrachage des plantes invasives
- >> 1 chargée de mission + 1 technicien rivière + 1 secrétaire comptable.



INONDATIONS Janvier 2021

Les fortes précipitations du premier week-end de janvier, qui se sont ajoutées aux intempéries des derniers jours de 2020, ont considérablement élevé le niveau de la nappe phréatique.

Le réseau d'assainissement s'est trouvé lui aussi impacté : le poste de relèvement de Savane a pompé jusqu'à 4000 m3 par jour (le double des 2000 m3 enregistrés au plus fort du pic de fréquentation en Août).

Les équipes de LEA et ses partenaires professionnels, ont travaillé d'arrache-pied afin d'évacuer le maximum d'eau dans le réseau d'assainissement. Il reste à souhaiter que ces épisodes de fortes précipitations demeurent très exceptionnels dans le futur.....



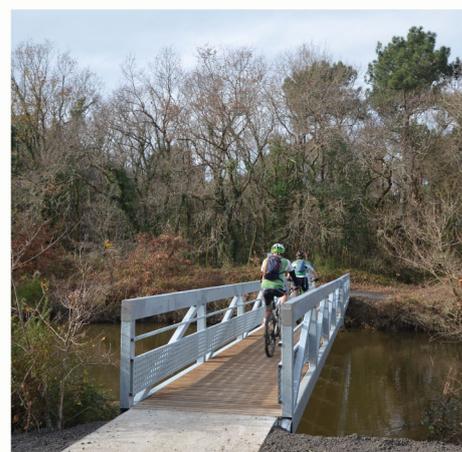
POINT

TRAVAUX

LA MAIRIE TRAVAILLE POUR L'AVENIR ET VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX

En raison de l'année inédite et « particulière » que nous avons vécue en 2020, de nombreux travaux prévus n'ont pu malheureusement se réaliser. Par exemple, cela a concerné la rue du Marais ou la phase 2 du Plan Plage.

Espérons que cette nouvelle année nous permettra de réaliser ces travaux d'aménagement et d'embellissement nécessaires pour un développement harmonieux de notre commune.



Passerelle Pelic AVANT travaux

La passerelle **PELIC** a fait peau neuve fin novembre.

L'ancienne était devenue trop vétuste. La nouvelle est désormais aux normes PMR garantissant une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Plus large que la précédente elle sera également appréciée par les promeneurs et sportifs qu'ils soient à vélo ou en baskets.

Le coût de la passerelle est d'environ 40 000 euros HT.



LA FIBRE OPTIQUE un enjeu majeur pour le territoire



Fin 2022, tous les Landais bénéficieront d'un accès au numérique par fibre optique grâce à une convention signée le 20 septembre 2019 par le Département des Landes, le Sydec (Syndicat d'équipement des Communes des Landes) et Altitude Infrastructure (partenaire privé choisi).

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune de LABENNE d'ici 2022, la première étape (étude) a démarré en fin d'année 2020.

Des agents des sociétés PIXEL40 (délégataire de Landes Numérique) et PROEF (chargée de l'étude de conception du réseau optique et des travaux de déploiement de la fibre) sont présents sur l'ensemble de la commune pour des prises de photos (poteaux électriques, façades de maisons...) et relevés d'informations.

Deux informations importantes concernant le développement de la fibre auprès des citoyens doivent être apportées :

>> La puissance publique ne peut intervenir qu'en cas de carence de l'offre privée sur les réseaux filaires de communication électronique en France (pas de rentabilité pour le secteur privé... !).

>> L'Etat a annoncé en 2017 l'arrêt de la 2e phase (2022-2026) du déploiement des projets d'initiatives publiques pour la construction de réseaux de fibre optique et a proposé aux collectivités un Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) pour finaliser la couverture très haut débit du Territoire (hors agglomérations) auprès des opérateurs privés. Le Département des Landes s'est saisi de cette possibilité immédiatement : 96 600 prises seront installées par le Réseau d'Initiative Public (SYDEC) et 105 000 par le partenaire privé choisi ALTITUDE INFRASTRUCTURE (accompagné de la société MCGR) pour un investissement global de 265 millions d'euros.

Le territoire landais sera ainsi équipé totalement en fibre optique fin 2022. Cela permet de gagner 4 ans sur le plan Très Haut Débit de l'Etat !

Une présentation publique, à laquelle ont assisté des Labennais, a eu lieu pour le canton le 11 décembre 2019 à Saubrigues.

Le principe de solidarité départementale et intercommunale (communauté de communes Maremne Adour Côte Sud) a été choisi selon des critères techniques et tenant compte des cantons et communes les plus mal desservies en matière de réseau internet.

Au final pour le raccordement de l'administré, et des entreprises encore non desservies le propriétaire n'aura à ses frais que les travaux liés aux infrastructures d'accueil de la fibre (comme pour l'eau et l'assainissement), la fibre arrivant en limite de propriété. Pas de concurrence au détriment des Landais : SYDEC et ALTITUDE proposeront aux fournisseurs d'accès le même catalogue de prestations.

En faisant cohabiter réseau public et réseau privé, l'objectif est d'accélérer l'aménagement numérique du territoire et de déployer la fibre pour tous d'ici à fin 2022 pour répondre aux attentes des usagers.

Une réunion publique aura lieu le moment venu avec les opérateurs. Vous pourrez leur poser toutes les questions qui vous préoccupent.

Résidence LOU PALOUMAYRE

La réception des travaux s'est déroulée le 04 Décembre dernier et bientôt les premiers logements !



Faisons connaissance...

Le Service Public n'est pas un vain mot pour l'équipe municipale en place. Après avoir rencontré une grande partie des services, il s'est avéré qu'en raison de la situation (notamment de l'accroissement de la population), des aménagements nécessaires devaient être apportés dans certains services. C'est le cas notamment pour le personnel administratif en Mairie, la Police Municipale, les écoles avec encore plus de recrutements pour les services de cantine et d'accueil au regard de la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Une réflexion sera menée sur les autres services prochainement.

Ce qui est sûr c'est que la volonté de l'équipe municipale d'un **service public de qualité pour le plus grand nombre** est bien au cœur de l'activité de la Municipalité.

Ci-dessous les derniers agents recrutés que vous ne connaissez peut-être pas. Bienvenue à eux !



Élodie PAUCHARD / Ressources Humaines

"Je suis d'origine toulousaine, après des études d'économie et de gestion, mon principal poste a été « Responsable du Flux monétaire » au sein d'une entreprise de prêt à porter. Suite à l'ouverture d'un magasin sur la Côte Basque, je me suis installée à LABENNE, commune pour laquelle j'ai eu un véritable coup de cœur au sens propre comme au sens figuré. J'ai choisi ainsi une qualité de vie en privilégiant ma vie familiale. Lassée du commerce et du secteur privé mais toujours à la recherche d'un emploi au service des autres, c'est tout naturellement que j'ai postulé à la Mairie où je suis dorénavant chargée des Ressources Humaines. Ainsi je suis ravie de rendre service à mes collègues au quotidien. Bonne année à tous !"

Élodie



Sandra LESLUYES / Accueil

"Après avoir fait carrière dans le secteur financier, il était temps de recommencer une nouvelle vie professionnelle. Je me suis rapidement décidée pour une reconversion dans le service public, car les valeurs qui y sont représentées comme l'engagement, l'intégrité, le respect font partie des miennes. J'ai toujours eu des postes avec des responsabilités diversifiées où le contact humain prend une part importante. Répondre aux attentes tout en restant à l'écoute est gratifiant et je suis ravie de vous retrouver chaque jour que ce soit au téléphone ou à l'accueil. Alors à bientôt !"

Sandra



Céline BARLET / Accueil - Urbanisme - État Civil

"Après de nombreuses années dans le secteur de la grande distribution, ma vie personnelle m'a fait prendre la direction de l'Océan. Ce fût, l'occasion rêvée de changer d'orientation professionnelle. Attirée depuis toujours par les services administratifs, j'ai proposé plusieurs fois ma candidature à la Mairie de Labenne qui, par chance, à ce moment-là, proposait un poste à l'accueil. J'ai mis tout mon cœur dans cette tâche qui me convenait parfaitement. Depuis presque 3 ans maintenant, mon objectif quotidien est de répondre au mieux aux diverses demandes de nos administrés, que ce soit à l'accueil, à l'urbanisme ou bien à l'état civil. Prenez bien soin de vous. "

Céline



Olivier DUBOIS / Régisseur

Je viens de Normandie et pendant des années je suis venu en vacances dans les Landes. Les grands espaces, le rapport à la nature et l'océan sont très forts ici. Labenne est donc devenue mon nouveau port d'attache en 2014. Auparavant au Havre, j'ai d'abord commencé comme électricien industriel et naval puis j'ai travaillé comme régisseur lumière à la scène nationale Le Volcan. Aujourd'hui, je souhaite apporter toute mon expérience professionnelle riche de rencontres et de découvertes pour l'accueil et le bon déroulement des spectacles programmés au sein de notre commune (Automnales, Plages musicales...) mais aussi contribuer au bon fonctionnement de toute la partie électrique en lien et au sein des services techniques. À bientôt !

Olivier

Les nouveaux recrutements pour un meilleur service pour nos écoliers

Audrey FERNANDES, Christophe GAUTHEROT, Manon OWCZARZAC, Sylvie PASQUINE, Marjorie PINSOLLE, Alexandra VILER DE ARICETA sont venus rejoindre les rangs des équipes de la restauration scolaire afin d'assurer au mieux et en toute sécurité les repas de nos enfants dans nos écoles.

Sans oublier Laura LABARRE et Juliette LABURTHE qui complètent l'effectif du périscolaire et Céline CALIO à la Maison de la Petite Enfance.

Bonne continuation Séverine !

Séverine LANNOIS a été recrutée en Mairie en 2010.

Dans un premier temps affectée à l'accueil, lui permettant ainsi de mieux connaître l'environnement de l'administration, elle a rejoint ensuite le Secrétariat du Directeur Général des Services, étendant encore plus ses connaissances sur l'ensemble des services municipaux.

C'est tout naturellement qu'ensuite, elle a pris en charge les missions de ressources humaines. Aujourd'hui Séverine aspire à un changement d'activité et a donc fait le choix de se mettre en disponibilité pour emprunter une nouvelle voie.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle vie professionnelle.



Séverine LANNOIS / Ressources Humaines



Nouveau Véhicule

Après 10 ans de bons et loyaux services (250 000km) il était utile de renouveler le véhicule de la police municipale.

Une commande a été validée le 20 décembre 2019. Les délais de fabrication laissent penser à une livraison possible pour la saison estivale 2020.

Malheureusement, le COVID est passé par là et quelques difficultés techniques rencontrées chez le constructeur n'ont pas permis cette livraison.

Le véhicule nouveau est ENFIN LÀ !

Semblable aux véhicules utilisés par les autres polices municipales côtières ou forestières, ce 4x4 Duster à carburant sans plomb permettra d'explorer de nouveaux chemins communaux...

✉ police@ville-labenne.fr

☎ 05 59 45 61 29

📞 06 76 28 79 98

REDÉCOUPAGE DES QUARTIERS SUITE À LA CRÉATION D'UN 6ème BUREAU DE VOTE

Afin d'assurer un meilleur équilibre d'inscrits par bureaux de vote et une meilleure cohérence géographique, un nouveau découpage de la commune par secteurs a été effectué.

Ainsi **6 bureaux de vote au lieu de 5** seront répartis sur l'ensemble du territoire communal (cf Vue d'ensemble P15) :

- Bureaux 1 et 2 : Foyer Municipal
- Bureau 3 : École Primaire Yves Ulysse
- Bureau 4 : Manaoc (Maison de la Nature Océane)
- Bureau 5 : Maison du Square de la République
- Bureau 6 : École Maternelle Aliénor d'Aquitaine

Pourquoi ce découpage ?

La croissance démographique de Labenne et sa répartition au sein des différents quartiers ont évolué puisque le nombre d'électeurs est aujourd'hui de 4 700. De plus, les services de l'État préconisent pour chaque bureau un nombre d'électeurs compris entre 800 et 1000 afin d'assurer le bon déroulement des opérations.

De ce fait, dans le courant du premier semestre 2021, avant les prochaines élections 2021 (Départementales et Régionales) **une nouvelle carte électorale sera adressée uniquement aux électeurs ayant changé de bureau de**

vote, ceux pour lesquels aucun changement n'a été opéré conserveront leur ancienne carte.

Depuis le décret n°2019-1494 le lieu de naissance ne paraîtra plus sur la carte électorale.

C'est donc le moment avant cette édition de nous faire part de toutes les modifications à apporter (changement d'adresse, changement de nom etc....).

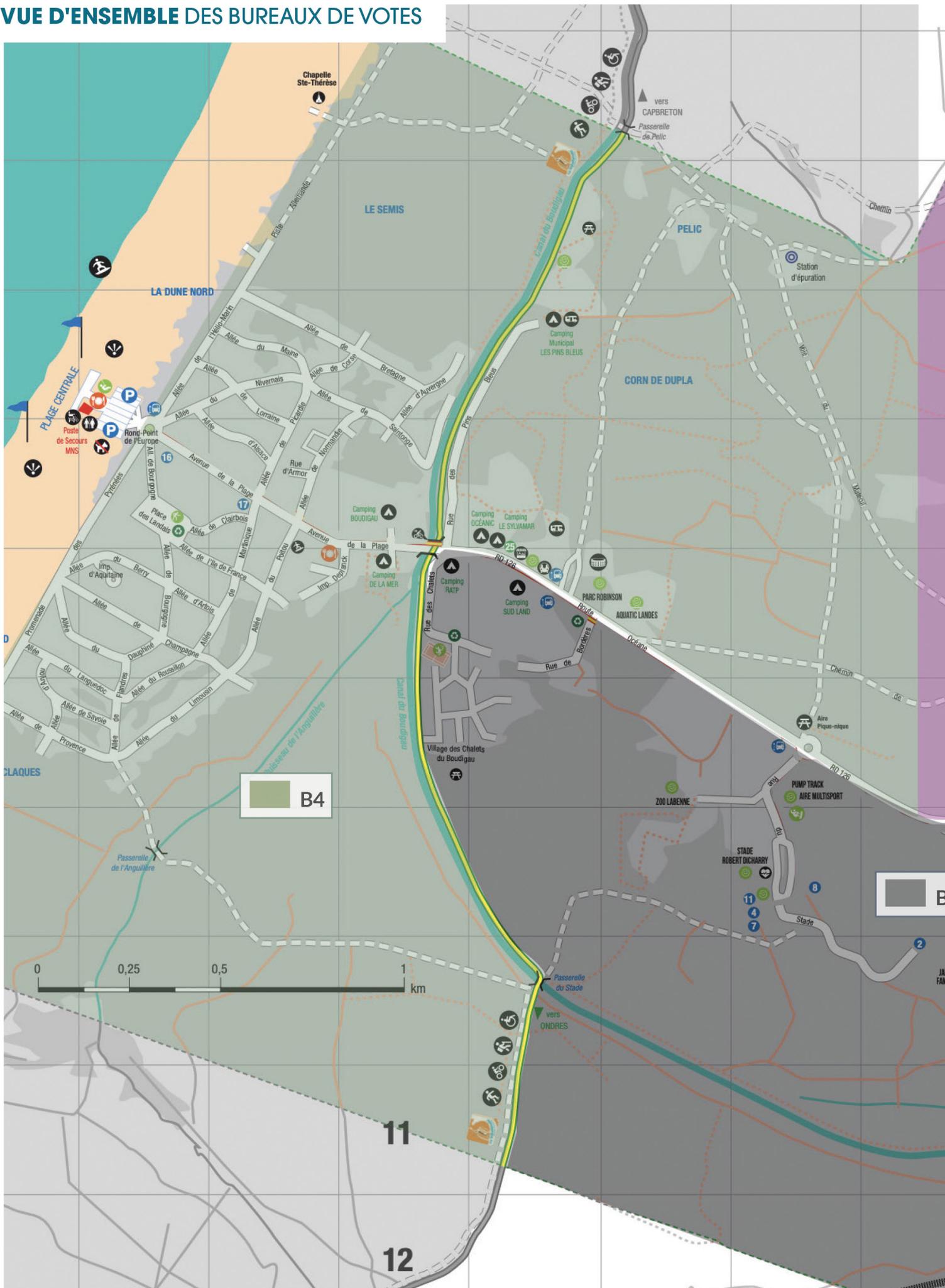
✉ etatcivil@ville-labenne.fr

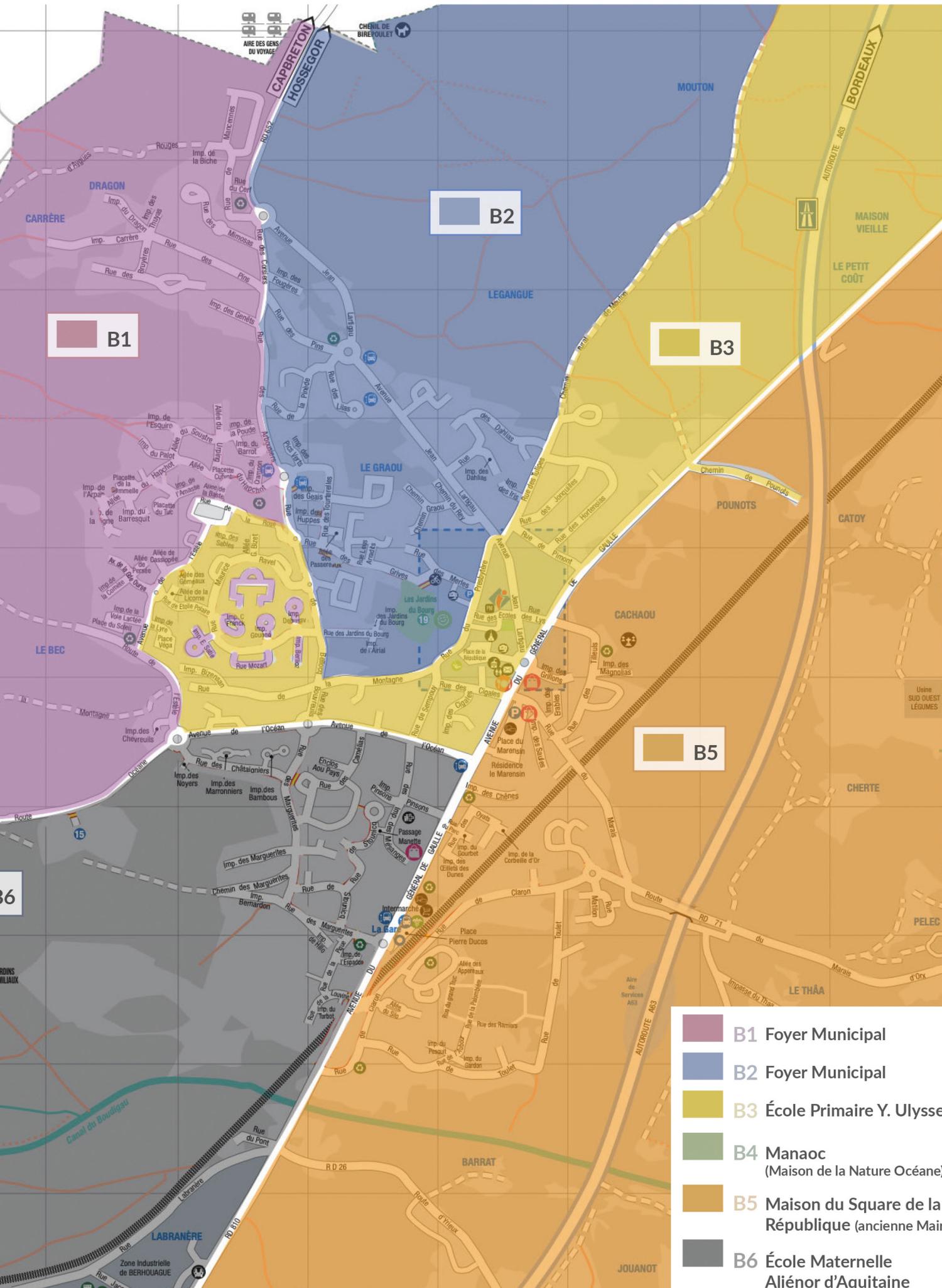
Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu dans le courant du mois de Juin prochain

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité et de votre carte d'électeur

#Élections

VUE D'ENSEMBLE DES BUREAUX DE VOTES





B1

B2

B3

B5

- B1** Foyer Municipal
- B2** Foyer Municipal
- B3** École Primaire Y. Ulysse
- B4** Manaoc
(Maison de la Nature Océane)
- B5** Maison du Square de la République (ancienne Mairie)
- B6** École Maternelle Aliénor d'Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Le Conseil Régional est l'assemblée élue qui gère les affaires dont la Région a la charge. La Région Nouvelle-Aquitaine englobe 12 départements.

Depuis 1986, les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct tous les six ans dans le cadre d'un scrutin de liste, à deux tours, avec une représentation proportionnelle. Ils sont élus par département. Les électeurs des 12 départements de la Région Nouvelle Aquitaine doivent désigner 183 élus.

Le Conseil Régional définit les politiques de la région et vote son budget. Ses compétences ont été renforcées dans le cadre de la réforme territoriale adoptée en juillet 2015.

La loi NOTRe (Nouvelle organisation du territoire de la République de juillet 2015) a renforcé le pouvoir des régions :

- >> La Région dispose désormais d'une compétence exclusive en matière économique.
- >> Elle gère les **ports et les aéroports**.
- >> Elle joue un rôle de premier plan dans la **formation professionnelle** (apprentissage, reconversion). Elle s'occupe de la formation des chercheurs d'emploi, des travailleurs sociaux et des professions paramédicales.
- >> La Région est **responsable de l'organisation des transports collectifs routiers** (hors agglomération), y compris scolaires
- >> Elle est **chargée des lycées publics** (construction, entretien, équipement et fonctionnement). Elle recrute et rémunère



Département
des Landes

Échelon territorial historique créé en 1789, le Département est une collectivité locale dirigée par un Conseil Départemental.

Les membres de cette assemblée sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Une loi de mai 2013 a prévu la création d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours dans le cadre de cantons élargis. Chaque canton élit un binôme composé d'une femme et d'un homme. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre. Le Conseil Départemental des Landes est composé de 30 conseillers départementaux.

La loi du 27 janvier 2014 "de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles" a désigné des chefs de file pour coordonner l'action commune des collectivités dans un domaine de compétence donné.

Le Département devient ainsi chef de file en matière d'action sociale et de développement social, de contribution à la résorption de la précarité énergétique, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

Les compétences exercées par le Département entrent actuellement dans différents domaines :

- >> **Enfance** : protection maternelle et infantile, adoption, soutien aux familles en difficultés financières ;
- >> **Personnes handicapées** : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap ;

les personnels non enseignants et peut organiser les services de restauration scolaire, des aides aux lycéens, et attribuer des bourses aux étudiants.

>> Pour la **culture**, la Région est **responsable de l'organisation et du financement des musées régionaux et de la conservation des archives**. Elle peut accorder des subventions aux associations du secteur

>> Quant au **sport**, la Région peut **soutenir les clubs et associations** et assurer l'entretien ou la construction des équipements sportifs.

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex



05 57 57 80 00



www.nouvelle-aquitaine.fr



Région Nouvelle-Aquitaine

>> **Personnes âgées** : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ;

>> **Prestations légales d'aide sociale** : gestion du revenu de solidarité active ;

>> Contribution à la **résorption de la précarité énergétique**.

>> Construction, entretien et **équipement des collèges** ;

>> **Gestion des agents Techniciens, Ouvriers et de Service (TOS)** des collèges.

>> **Équipement rural**, remembrement, aménagement foncier, gestion de l'eau et de la voirie rurale

>> **Voie départementale**, soit toutes les routes n'entrant pas dans le domaine public national

>> **Culture** : gestion de la bibliothèque départementale de prêt, des services d'archives départementales, de musées, protection du patrimoine



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES



Hôtel du Département, 23 rue Victor Hugo
40000 Mont-de-Marsan
05 58 05 40 40



www.landes.fr



Département des Landes

Résilience

Le mot est certes à la mode étant utilisé à tort et à travers et à toutes les sauces !

Il définit la capacité à supporter les épreuves pour ensuite rebondir.

Ce mot est important puisqu'il est utilisé dans tous les domaines de la vie : en géographie, en écologie, en psychologie, en physique, en gestion d'entreprise ou dans l'art par exemple.

On parle également de « résilience communautaire » qui concerne un collectif d'individus et non une seule personne. Un groupe résilient est celui qui s'organise de manière à être capable non seulement de surmonter les différents aléas possibles, mais surtout d'améliorer son quotidien et son environnement en tissant du lien social, en misant davantage sur la solidarité.

C'est dans ce cadre que nous avons dû, nous les confinés, nous les « déconfinés », nous les « reconfinés », nous les « redéconfinés », nous adapter face à un phénomène jamais vécu dans l'Histoire « moderne ».

Vous, Labennaises, Labennais, avez respecté et respectez encore les règles (parfois confuses) imposées sans rechigner et nous tenons à vous en remercier.

Lors de l'année écoulée, chacun a pu faire preuve de réactivité, d'adaptabilité, de créativité et surtout de patience.

On a pu essayer de trouver quelques « vertus » à ces contextes particuliers du confinement / reconfinement. Beaucoup ont pu revenir à l'essentiel : prendre soin de ses proches, de soi, se resserrer au sein du foyer, profiter de ses enfants, de son conjoint. Consacrer du temps à des activités mises souvent de côté en temps « normal » : s'occuper de sa maison, de son jardin, prendre le temps de lire, de regarder des séries télé enfin en entier, retrouver une âme d'enfant à travers le jeu...

Bien sûr cette année horrible 2020 a été extrêmement difficile pour beaucoup d'entre nous : pour les plus fragiles, les malades, les personnes isolées, les personnes confinées dans de petits appartements, les personnes privées d'emploi... Malheureusement, les conséquences sont

encore terribles à ce jour. C'est là particulièrement que la résilience communautaire peut trouver tout son sens.

La solidarité a été et continue à être exceptionnelle à tous les niveaux : celle des bénévoles dans tous domaines, celle des voisins, des agents communaux, des commerçants, des entreprises, comme celle des élus locaux notamment municipaux. Nous espérons tous que cette solidarité perdurera et pas seulement en temps de crise.

Chacun a pu prendre conscience cette dernière année de l'importance de certains métiers dévalorisés depuis trop d'années : hôtesses de caisse, agents de collecte des déchets, agents d'entretien, agent du service hospitalier, aides-soignants, infirmiers, livreurs, chauffeurs routiers... Beaucoup d'autres pourraient être cités. Il faudra bien qu'une revalorisation de ces métiers soit opérée un jour !

Pour notre commune, la continuité du service public a été assurée pendant les périodes de confinement. Merci à tous nos agents : nous connaissons leur attachement à notre commune et leur sens du service public. La qualité de ce dernier repose sur la mobilisation, le dévouement et le professionnalisme des employés municipaux. C'est grâce à leur engagement quotidien que nos concitoyens peuvent disposer de services publics de proximité.

Merci également aux commerçants, aux artisans et aux entreprises qui ont pu mettre en œuvre une continuité de leurs activités malgré les nombreuses incohérences gouvernementales restreignant certaines d'entre elles.

Ce qui est certain c'est que cette crise exceptionnelle sera un tournant dans l'Histoire dont nous ne mesurerons les effets qu'au fil du temps.

La résilience communautaire nous impose dorénavant de faire de la politique autrement.

Certains disent déjà : « Changer la politique plutôt que de changer de politique ».

Pour Labenne avec vous
(Texte sous la responsabilité de leurs auteurs)



Bilan de la saison 2020

La Côte Sud des Landes s'en sort plutôt bien

A l'heure des bilans, nous espérons tous que cette année 2020 sera à ranger au rayon des exceptions.

Si pour la grande majorité des acteurs du tourisme local, la seule saison estivale aura permis de « sauver l'exercice », il n'en reste pas moins que cela aura été au prix de nombreux efforts et dans une incertitude ambiante loin d'être reposante.

Trois mois d'activité réelle, deux confinements, des normes sanitaires en permanente évolution, des clientèles nouvelles exigeantes... Voilà ce qui est à retenir de cette saison touristique qui place tout de même notre destination parmi celles qui ont su le mieux s'adapter à la situation.

>> Clientèle nouvelle

Les touristes étrangers ont été peu nombreux à faire le déplacement. Leur absence a été en partie compensée par une hausse de la clientèle française, autour de deux catégories de profils : une clientèle de proximité, notamment encouragée par les dispositifs d'aides au départ en vacances renforcés cet été, et une clientèle traditionnellement habituée aux destinations lointaines qui a ainsi pu découvrir la Côte Sud des Landes.

>> Côté professionnel

Une majorité d'acteurs a donc réussi à « sauver la saison » sur une fréquentation concentrée de mi-juin à mi-septembre. C'est le cas dans les secteurs de la restauration, des activités de loisirs (écoles de surf et locations de vélos) ou des commerces. Côté hébergements, les locations saisonnières et l'hôtellerie ont aussi connu une saison favorable.

En revanche, les catégories d'hébergements « collectifs » ont quant à elles rencontré plus de difficultés à remplir (hors mois d'août), tout comme les parcs de loisirs, notamment aquatiques. La baisse de la clientèle étrangère et l'absence des groupes habitués de nos territoires ont pesé lourd dans cette baisse d'activité.



Crédit photo : Office de Tourisme Intercommunal



L'Office de Tourisme LANDES ATLANTIQUE SUD en mode « adaptation »

L'équipe de l'OTI a aussi dû s'adapter à cette crise et à ses séquences successives.

>> Au premier confinement, la priorité a été de garder le contact avec le terrain : près de 400 entretiens téléphoniques réalisés par l'équipe de l'OTI pour identifier et faire connaître les besoins de nos partenaires adhérents.

>> Puis une reprise d'activité et la relance de nos opérations de promotion, concentrées sur le digital ce qui nous aura permis d'adapter le message et sa diffusion.



La bonne info, au bon endroit, au bon moment

Il s'agit du dernier outil numérique de l'OTI, mis en ligne cet été. Il aura rendu un précieux service aux équipes dans la mission d'information puisqu'il recense tout ce que l'on peut faire, voir, tester, déguster... à l'instant où l'on cherche en fonction de nos envies.



Crédit photo : Office de Tourisme Intercommunal



Interview France BLEUE de M. le Maire et Véronique BREVET Présidente de l'OTI.



Horizon 2021 un plan de relance AGILE

Depuis Octobre, l'équipe de l'OTI prépare activement la saison 2021. L'ambition est de retrouver le plus rapidement possible les standards de fréquentation et d'activité connus avant la crise.

Pour aider l'OTI dans son entreprise, **MACS a décidé d'augmenter sa contribution financière de 75.000 €** pour permettre notamment de renforcer les actions de promotion et de communication. Le **Département des Landes a, dans le même objectif, accordé une aide exceptionnelle de 50.000 €.**

L'Office de Tourisme LANDES ATLANTIQUE SUD dispose ainsi pour la saison 2021 d'une enveloppe opérationnelle* de 370.000€, augmentée de 50% par rapport à 2020, comprise dans un budget global estimé à 1,4 million d'€.

*L'enveloppe opérationnelle est exclusivement dédiée aux opérations liées à la promotion de la destination et de ses stations, à la diffusion de l'information sur la destination et à l'accompagnement des partenaires professionnels. Elle est habituellement exclusivement constituée du montant des cotisations des adhérents de l'OTI.

Plan de relance : vitaminiser plutôt qu'improviser

Avec le renforcement conséquent des moyens d'actions, le choix validé par le Conseil d'Administration de l'OTI, est de prioritairement renforcer les actions déjà programmées dans le cadre de la stratégie déployée depuis plusieurs années.

Par exemple, sur les opérations de communication digitale et les campagnes de promotion en ligne, nous allons être en mesure de pouvoir diffuser des messages tout au long de l'année (52 semaines / 52 campagnes) et ainsi être plus réactifs à l'actualité (météo) et aux événements (culturels, sportifs, festifs...) pour inciter à venir passer quelques jours sur la Côte Sud des Landes, spécialement en dehors de l'été !

Ce principe d'opérations vitaminées sera repris sur l'ensemble de nos actions pour nous permettre de faire plus et mieux.

Les axes prioritaires des actions de l'OTI

>> Communiquer et promouvoir « hors territoire » pour attirer de nouveaux clients sur de nouvelles périodes.

Dans ce domaine, en complément des opérations digitales pour lesquelles il est autonome, l'OTI agit aussi en coopération avec d'autres destinations dans le cadre de CLUBS (Landes et Atlantique). Le principe est simple : plus le client est loin de nous, plus on doit agir collectivement.

En pratique : pour conquérir un client lillois, on doit d'abord lui donner envie de choisir l'Atlantique (plutôt que la Méditerranée), ensuite lui préconiser les Landes (plutôt que le Pays Basque ou les Charentes) et enfin, le guider vers la Côte Sud et Labenne....

>> Informer sur place pour promouvoir les choses à absolument faire, voir, tester !

7 agences dont Labenne, réparties sur tout le périmètre LANDES ATLANTIQUE SUD, Louspot.fr, un guide et une carte touristique, des agendas par saisons...

>> Accompagner les professionnels face à l'évolution du contexte et des métiers

Ateliers d'échanges collectifs par filières, journées de sensibilisation, parcours de professionnalisation... C'est à la carte pour le professionnel en fonction de sa disponibilité, de ses besoins et de des priorités.



Retrouvez l'actualité de l'Office de Tourisme LANDES ATLANTIQUE SUD et de ses partenaires
www.landesatlantiquesud.com

Pour une envie sortie
www.louspot.fr

www.tourisme-labenne.fr

Demande d'Infos 05 59 45 40 99



Crédit photo : Office de Tourisme Intercommunal



Pôle Arts Plastiques

Sorte de serpent de mer lors du précédent mandat, le Pôle Arts Plastiques revient sur le devant de la scène en cet automne.

Souvent évoqué en réunion de travail, avec des orientations tantôt numériques, scientifiques ou arts plastiques, le projet de fonctionnement final arrive enfin à une conclusion satisfaisante pour tous les acteurs de ce genre de feuilleton, qu'ils soient de MACS ou de Labenne.

En clair, **le futur fonctionnement du Pôle reviendra vers son projet initial, recentré sur les arts plastiques avec une importante action culturelle et pédagogique vers les élèves du territoire Communautaire.**

L'interaction entre les acteurs culturels locaux, les structures d'enseignement général et la population Communautaire restera l'un des principaux objectifs de fonctionnement du Pôle Arts Plastiques. Sans en oublier le rayonnement régional, voire national ou international, par le truchement d'expositions artistiques à fort potentiel, afin d'identifier le lieu et d'en faire une étape culturelle incontournable.

Si la prise en charge du projet culturel incombe principalement à MACS, une gouvernance horizontale avec la Commune de Labenne et le tissu des acteurs culturels associatifs devrait permettre à chaque partenaire d'y trouver sa place dans un projet collectif de territoire. **Le Pôle se verra un lieu combinant une ambition assumée en matière de diffusion artistique mais s'ouvrant au grand public en matière de services : cours d'arts plastiques (scolaires et Beaux-Arts), initiations aux techniques plastiques et artisanales (bois, fer, machines diverses) afin de capter un public large et intergénérationnel.**

Avec cette structure liée aux arts, le théâtre de verdure labennais valorisera ainsi son attractivité indéniable, les deux concepts mariant avec bonheur art et nature au cœur de la Commune.

Toutes les planètes semblent maintenant alignées pour que le Pôle Arts Plastiques voit le jour, même **sa date d'entrée en fonction est définie, ce sera à la rentrée scolaire de septembre 2023 !**

AUTOMNALES #6

L'année 2020 ne restera sûrement pas dans les mémoires des amateurs de spectacle vivant et, si oui, ce sera plutôt dans la rubrique frustration.

En effet les dernières dates de la saison 5 et les deux premières de la saison 6 ont été annulées ou reportées à des jours plus propices aux rassemblements humains. Enfin on l'espère....

À l'heure d'écrire ces lignes, les contraintes sanitaires sont toujours d'actualité et les rendez-vous que nous vous donnons seront hélas tributaires de l'évolution de la crise.

Gardons espoir en des jours meilleurs et prenons date :

- >> du **dimanche 21 février** pour le quatuor Arnaga
- >> du **samedi 13 mars** avec le Train des gens proposé par la cie Lavifil
- >> du **dimanche 18 avril** avec « l'Heureux Tour » de Jean-François Balerdi
- >> du **dimanche 23 mai** avec les danseuses et danseurs du Conservatoire
- >> du **dimanche 6 juin** pour la clôture du festival théâtral Bulle et Cie. (Voir programme détaillé sur le site de la ville)

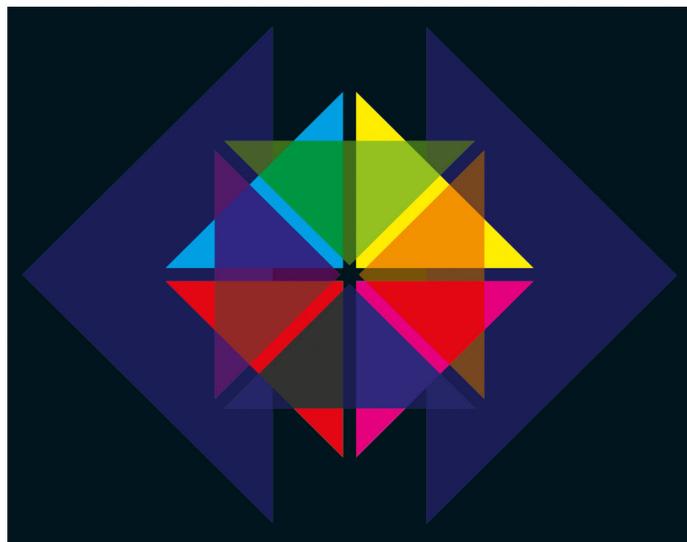
Si ces dates sont maintenues, **l'organisation des spectacles se fera en toute sécurité par rapport aux consignes sanitaires qui seront en vigueur lors de ces différentes manifestations.**

Et que le spectacle recommence à continuer !



Toujours dans la rubrique « manifestation différée », l'édition 3 des arts contemporains de Maxi, qui devait se dérouler de juin à août 2020 à Labenne Océan, devrait réinvestir l'espace labennais en juin et juillet 2021.

Le changement principal de cette expo biennale, ne sera pas son thème sur l'archéologie mais bien son lieu d'accueil, qui migrera vers le théâtre de verdure. Une manifestation plus resserrée dans l'espace mais non moins riche et attractive, avec un travail particulier à mener auprès des écoliers labennais, une plus grande proximité entre public et artistes exposants et comme un clin d'œil au futur Pôle Arts Plastiques à venir en ce lieu magique. Vivement les beaux jours !!



Cachettes

« Que se cache-t-il derrière une œuvre d'art ? Que raconte cette installation, ce tableau, cette photographie ou cette sculpture ? »

C'est à partir de cette thématique que l'association labennaise « Ailleurs sous la pluie » pilotée par Clémentine Roche propose cette manifestation destinée plutôt aux enfants (et leurs parents ?) avec comme principal objectif : les sensibiliser à l'art, contemporain ou classique, et ainsi œuvrer à le rendre accessible à tous.

Au programme : exposition d'artistes locaux, parcours initiatique sur l'art, création d'une œuvre collective, ateliers d'arts plastiques et rencontre avec les artistes. En partenariat avec les écoles de Labenne, l'« Espace Jeune » communal et la Municipalité, cette manifestation aura pour mission principale de s'initier à l'art tout en s'amusant.

Les 22 et 23 mai prochains, dans la cour de l'école Yves Ulysse, soyons toutes et tous curieux et venons découvrir de réelles surprises au détour de nombreuses cachettes !

Contacts Projet :

Clémentine Roche

☎ 06 50 11 19 16

✉ ailleurssouslapluie@gmail.com

Sylvain Bastide

☎ 06 08 21 78 68

✉ espacejeunes@ville-labenne.fr



Lab'n Music

La morosité ambiante de cette fin d'année n'aura pas eu raison de l'association Lab'n Music.

En cette seconde période de confinement, les jeunes artistes ont su se mobiliser afin de créer une vidéo très sympathique. Chacun a mis toute son énergie, son talent et son imagination à profit pour apporter de la bonne humeur à tous les Labennais.

Pas moins de 1200 vues sur internet ainsi que des commentaires très positifs et encourageants ont récompensé les musiciens.

Vous n'avez pas vu la vidéo ?

Rendez-vous sur la page Facebook de l'association.

Encore bravo à Maé, Céleste, Maïté, Laurent, Émilie, Zoé, Lou, Claire, Cassandre, Manon, Muriel.

✉ assolabnmusic@gmail.com

f Lab'nMusic Asso

La Benne à Jeux

le jeu dans tous ses états

De sa Bourgogne natale, **Joëlle Michaud, présidente de La Benne à Jeux** nous a apporté son envie de développer les liens sociaux, les liens intergénérationnels sur notre commune et a fondé cette association. Loin des tablettes, des réseaux et des écrans de tout genre, les animations proposées autour du jeu permettent, réflexion, stratégie plus ou moins complexe, partage.

Ces moments ludiques et conviviaux se déroulent souvent dans une ambiance bon enfant et on rit beaucoup. En cette période particulièrement difficile quoi de plus magique que de rire.

La salle AS (anciennement Salle Trait d'union) accueille depuis septembre les 60 adhérents dont 10 adolescents.

- >> le lundi et le vendredi à partir de 14h
- >> le mercredi : animation spéciale enfants
- >> le vendredi : « nocturne » jeux.

Des animations sont également prévues avec l'espace jeunes et un partenariat avec la Ludo-Bibliothèque est conclu pour des prêts de jeux.

De plus, **Mme Michaud est coordinatrice ASEPT (Association Santé, Education et Prévention des Territoires).**

Cette association propose des ateliers encadrés par des animateurs diplômés, gratuits ouverts à tous à partir de 55 ans sur des thématiques diverses comme Form'équilibre, Yoga du rire, ateliers numériques, mémoire... Ces ateliers allant de 6 à 10 séances, de une à deux heures selon le choix, se déroulent dans le même lieu.

Si vous êtes intéressés par ces activités n'hésitez pas à contacter la présidente.

✉ joelle.michaud@hotmail.fr

☎ 06 61 61 25 48



Fronton Labennais de la dynamique sur les canchas

Patrice Corrihons a pris la présidence de ce club il y a deux ans. Paleta gomme pleine et paleta gomme creuse avec balle peuvent être pratiquées au sein du club. Les compétitions restent essentiellement organisées dans les Landes et au Pays Basque, creuset de ce sport. Certaines grosses villes se sont dotées d'un trinquet comme par exemple Paris et Lille mais les pratiquants restent surtout, des « originaires du Sud Ouest ! ».

Pour Labenne, le fronton compte 76 licenciés dont 18 de moins de 14 ans. Le président se dit ravi de l'arrivée massive de jeunes au club (ils étaient 6 ou 7 en 2019) mais aussi de l'arrivée de nouveaux adhérents adultes. Il explique cet engouement par la rencontre des labennais au forum des associations et le partage des clés avec le public pour appréhender ce sport méconnu

par les non aquitains. De plus, en cette période délicate, le sport individuel a repris du galon !

Ces 18 licenciés de moins de 14, s'entraînent les mercredis matin, vendredis soir et samedis matin au trinquet. Cette école de pelote est encadrée par Vanina Claris qui coache les tout-petits ; Hervé Recanzone et Patrice, chapotent eux les plus âgés. Bien entendu, les jeunes commencent avec des pelotes éducatives adaptées. Les rencontres « Poussinades » sont prévues principalement sur Hossegor deux ou trois fois par an et regroupent environ 100 jeunes du territoire. Des inter-clubs sont mis en place et permettent à tous de se mesurer.

Si vous êtes intéressé par ce club n'hésitez pas à joindre Patrice Corrihons !

✉ fronton.labennais@gmail.com

☎ 06 20 67 79 82





Comité des fêtes LABENNE
LOUS LANDEUS

Le **comité des fêtes** de Labenne anime, dynamise fait vivre notre commune même en cette période compliquée, pour le plus grand plaisir de tous. Que ce soit les marchés, le carnaval, la chasse aux œufs, l'entrepote, Landeus Y Tapas ... le comité organise, gère, s'affaire, prépare, cuisine, compte...

Pour ce faire il a **BESOIN DE BÉNÉVOLES.**

Alors si vous avez envie de vous impliquer dans la vie de Labenne, de lui accorder un peu de votre temps précieux ce sera avec plaisir que l'équipe vous accueillera. N'hésitez pas à les rejoindre !

Les associations labennaises ont répondu « présentes » malgré le contexte sanitaire difficile et ont contribué à l'opération nationale du téléthon.

Près de 2700 euros ont été envoyés à l'AFM grâce aux dons reçus en mairie !

Un ÉNORME merci à elles et rendez-vous en 2021 pour un week-end de fêtes et de téléthon ensemble !!!



Téléthon

LE COVID EST TOUJOURS LÀ ENSEMBLE, CONTINUONS L'EFFORT



LAVAGE DE MAINS



UTILISATION DU SAVON



ON NE SE SERRE PAS LA MAIN



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

dans certaines circonstances détaillées dans l'Arrêté CAB/DSEC/SIDPC n°2020-611 disponible sur le site de la ville www.ville-labenne.fr



UTILISATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE



ÉVITER LES RASSEMBLEMENTS



DISTANCIATION PHYSIQUE

ON NE SAIT JAMAIS QUAND ON CROISE LE VIRUS. MAIS AU MOINS, ON SAIT QUI ON A CROISÉ.

En cas de test positif, je communique la liste de tous mes contacts récents à mon médecin traitant et à l'Assurance Maladie pour qu'ils puissent les alerter, et j'alerte les personnes que j'ai croisées grâce à l'application #TousAntiCovid.

En identifiant les personnes contact, je participe à ralentir la propagation de l'épidémie.

Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

MAIRIE



Ouverture du lundi au jeudi de 8h45 à 12h / 13h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Permanence Accueil (sauf l'été) le samedi matin de 10h à 12h.
Tél : 05 59 45 46 60 / Fax : 05 59 45 80 00
www.ville-labenne.fr mairie@ville-labenne.fr

Services Techniques : 05 59 45 70 22
Centre Communal d'Action Sociale : 05 59 45 46 60
Guichet Unique : 05 59 45 46 60 / 05 59 45 61 94
Restaurant Municipal bourg : 05 59 45 49 67
Restaurant Municipal Océan : 05 59 45 85 92
Maison de l'enfance Les Diablotins :
 05 59 45 69 84

Halte-garderie les Fripouilles :
 05 59 45 85 91

Accueil de Loisirs Loustics 7/12 ans :
 05 59 45 70 51

Accueil de Loisirs Pitchouns 3/6 ans :
 05 59 63 05 39

Accueil de Loisirs Moussaillons 3/12 ans :
 05 59 45 85 93

Espace Jeunes : 05 59 45 68 66 / 06 08 21 78 68

Bibliothèque Municipale : 05 59 45 67 54

Assistant Social : 05 58 72 26 61
 (Prise de rendez-vous tous les jours de 9h00 à 10h00 au 05 58 72 26 61)

ENCOMBRANTS - 3^{ème} mercredi de chaque mois
 La Mairie vous propose de venir chercher à votre domicile, tous les objets volumineux que vous voulez jeter et qui ne tiennent pas dans une voiture. Prendre contact à l'accueil de la mairie : 05 59 45 46 60



Déchetterie LABENNE

Lundi au samedi 8h/12h - 13h30/ 18h
 Route d'Ondres - ZA Berouhague
SITCOM 40 www.sitcom40.fr 05 58 72 03 94

BUREAU DU TOURISME - Rue des écoles.

Lundi au vend. : 9h30/12h30 (Novembre à Mars)
 Lundi au vend. : 9h30/12h30 - 14h/17h (à partir d'Avril) / **05 59 45 40 99**
labenne@landesatlantiquesud.com
www.tourisme-labenne.com

LA PRADETTE

Police Municipale 05 59 45 61 29 / 06 76 28 79 98
 Permanence sur rendez-vous

RSI (Régime Social des Indépendants) 3648
 3e lundi du mois de 9h à 16h - sur rdv par téléphone ou via le site RSI AQUITAINE

ADAVEM (Aide aux victimes et médiation) 05 58 06 02 02
 Juillet / Août > Mercredi de 16h30 à 18h00
 Reste de l'année > 4ème jeudi du mois de 16h à 18h

PERMANENCES

Conciliateur de Justice :

M. GENAUX Sur rendez-vous
 05 58 72 49 74 ou 05 58 72 70 75

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

LABENNE : jeudi sur rendez-vous
 Cécile Daugas : 06 77 13 98 40
 Marie Guédon : 06 76 06 52 03
 ST VINCENT DE TYROSSE : PMI Espace Grand Tourren - 05 58 77 06 48

CAPBRETON : L'Escale Info 17 av. Georges Pompidou 05 58 41 09 51

Halte Garderie Itinérante (HGI)

Renseignement et inscription 07 86 72 52 74

Accueil Médiation et Conflits Familiaux

À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 46 39 00

Mission Locale de Landes

À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 49 30 93

Écrivains publics, assistants aux démarches

> Salle A (ancienne Mairie) les Jeudis de 13h30 à 15h30 / ou sur rdv à la Mairie 05 59 45 46 60
 > Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 41 09 51
CIDFF Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
 À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 91 57 51

ECOLE MATERNELLE BOURG 05 59 45 43 65
ECOLE PRIMAIRE OCEANE 05 59 45 85 90
ECOLE ELEMENTAIRE BOURG 05 59 45 47 79
COLLEGE 05 59 45 80 80
CONSERVATOIRE DES LANDES
 Antenne Côte Sud 05 58 77 10 00

INFORMATIONS

La Boutique de la Famille, labellisée par le Ministère «Point Info Famille», informe, conseille et oriente dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, enfants, santé, loisirs, logement... Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous.

Boutique de la Famille 05 58 06 15 15
 Rue Dominique de Gourgues - 40000 Mont de Marsan

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Sur rdv le lundi et vendredi à l'Escale Info /
 Demande de 09h à 16h 08 10 25 40 10

CARSAT (Ex CRAMA) : 3960 (gratuit)
 Sur rendez-vous

DAX - 158 av St Vincent de Paul

ADIL (Information sur le logement) :

ST VINCENT DE TYROSSE
 Espace Grand Tourren 9h30 - 12h.
 2e mercredi de chaque mois

NOTAIRES INFOS : 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 1e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)

HUISSIERS : 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 3e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)

AVOCATS INFOS : 05 58 41 09 51

CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 (sauf juillet/août)
 SOUSTONS Pôle Social 05 58 41 44 76
 Bât. B 14 av du Maréchal Leclerc. Dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/août)

ADMR 05 58 72 44 65

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Chenil Birepoulet 05 58 41 04 73

fourrière / pension 06 33 34 74 47

Refuge SPA 06 33 34 74 47 / 07 88 47 05 98

SITCOM 05 58 72 03 94

LA POSTE 36 31

GARE SNCF 36 35

RDTL

DAX 05 58 56 80 80

BAYONNE 05 59 55 17 59

FRANCE TELECOM 08 00 10 14 40

DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIES

Dépannage électricité 09 72 67 50 40

Dépannage gaz 05 58 72 31 52

L.E.A 05 59 45 40 00

Dépannage/Urgence 06 87 66 44 02

GENDARMERIE 17

Communauté de brigades 05 58 72 74 00

POMPIERS 18

Capbreton 05 58 72 11 80

POSTE DE SECOURS 18

MNS (plage été) 05 59 45 77 75

SAMU/URGENCE 15

CENTRE ANTIPOISON Bordeaux 05 56 96 40 80

CENTRES HOSPITALIERS

Bayonne 05 59 44 35 35

Dax 05 58 91 48 48

CABINET MEDICAL

1, Allée du Hapchot 05 59 45 40 46

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr FERRAN DESTANDAU 05 59 45 70 99

Dr PAILLER GOURGUES - LAGAN 05 59 45 40 22

Dr SCOFFIER BREVET 05 59 45 78 97

Dr CAZEAUX 05 59 48 33 73

Dr REBER 05 59 45 40 46

INFIRMIER(E)S

Carole NOVIO 06 03 55 89 13

Elodie DENOVELLE 06 03 26 80 94

Caroline ARINO 05 59 45 40 01

Françoise BARROSO 05 59 45 68 08

Karine HAMEL PETIT 05 59 45 41 07

Delphine THEVENIOT 05 59 45 40 01

Aurélie MERCKELBAGH 06 84 80 40 08

Arnaud BERTHEVAS 07 88 36 28 35

CABINET INFIRMIERS

TOUJA, LANDABURU, POMAREZ, BARUSA

06 78 60 15 57

ESCALANTE, CAZARES

07 85 47 89 28 / 05 85 47 61 63

SAGE-FEMME

Mme AUROY 06 65 23 55 61

MASSEURS KINESITHERAPEUTES

M. BODDEN 06 71 27 35 63

M. DUHA 05 59 45 77 45

Mme LAPEGUE 05 59 45 77 45

Mme KERISIT 05 59 45 46 47

Mme BOLLE 05 59 45 46 47

M. DURANTON 05 59 03 17 53

M. MUYLLE 05 59 15 50 78

Mme LOGGHE / Mme TRAIL 05 59 15 50 78

06 51 54 01 10

OSTEOPATHES

M. TESTAS 06 85 84 59 03

M. GUET 05 59 45 42 45 - 06 10 34 30 98

Mme MAURIES 06 43 49 41 47

Mme DALBON 06 82 82 75 58

NATUROPATHE

Mme BAUDOIN 06 87 14 38 67

Mme THEPPE 06 64 61 77 47

PEDICURE PODOLOGUE

Mme DE LAVERGNE 05 59 45 74 22

M. BOCHET 05 59 55 35 98

PSYCHOLOGUE - SOPHROLOGIE

Mme LIOTTIER 06 15 18 28 78

Mme DUARTE 06 82 19 75 92

Mme ATHANÉ 05 59 25 79 52

M. HUMETZ 06 22 37 68 29

Mme DURIEZ 06 09 89 18 45

ORTHOPHONISTE

Mme FRANCOIS 05 59 45 78 16

Mme TOMASELLA 06 86 84 48 94

O.R.L. PHONIAITRIE

Dr Philippe LEROY 05 59 25 58 22

AUDIOPROTHÉSISTE

Sonance Audition 09 52 87 40 13

PHARMACIE

Pharmacie BENTOLILA 05 59 45 40 34

OPTICIEN

LABENNE OPTIQUE / Mme MORICHERE 05 59 45 64 61

GÉNÉRAL D'OPTIQUE 05 59 52 93 11

VÉTÉRINAIRE

Catherine ROYANT CLAVERIE 05 59 45 67 18

Mme PANDART

Mariages



05/09/2020
ABITABLE Emilie Caroline Sophie
CONTIS Sébastien Jimmy Georges

12/09/2020
GARDIEN Colette
CAMY Patrick André

26/09/2020
VALDERREY-ZABALLA Morgane
GERSEL Patxi Gilbert Jean-Pierre

05/09/2020
PENNE Audrey Cathy Mireille
NAZAREWICZ Mathias Jean-Philippe

19/09/2020
HEMERY Pauline Solange Hélène
LOUVET Thibault Jacques Fernand Jean

02/11/2020
CAMACHO Marie Marguerite Thérèse
Monique Sandra Marina
DU GUISTO Jean-Louis

12/09/2020
RUSSO Axelle Géraldine
BOUVET Olivier Marc

19/09/2020
PECASTAINGS Marina
CASTAINGS Thibaut

Naissances



21/08/2020
LOBRE Jon Julian Georges

14/09/2020
HAISCH Romane Véronique Cécile

24/10/2020
MAROT Louise Hereiti Marie

23/08/2020
SOULE Alba

20/09/2020
CAZAUX Matheo Xavier Jean-Marc

02/11/2020
BENAMSILI MENENDEZ
Diego Juan-Carlos Abdellah

23/08/2020
BARRERE Mahée

30/09/2020
BOUQUILLARD LIU Tao Francis Paul

04/11/2020
JURAT dit PENTIADU
Mathéo Pierre

05/09/2020
ROLDAN Alvaro

17/10/2020
LESBATS Aaron Gaston François

11/09/2020
BLOND Elyna Mathilde Geneviève

18/10/2020
PERROT Mahé

Décès



08/09/2020
DUVIELLA Pierre

30/09/2020
BONNET Pierre Joseph Yvon

08/11/2020
BLEANDONU Geneviève Léa
Née BUC

23/09/2020
AUBRON Colette Mauricette Renée
Née SOTTEAU

02/10/2020
PORTELLI Rachel
Née PAPALIA

21/11/2020
OSMOND André Eugène Ernest Marcel

27/09/2020
DUVERGNE Camille
Née IMBERT

06/10/2020
HULEWICZ Geneviève Charlotte
Née VITTEMETZ

22/11/2020
THYREAU Gisèle Marie
Née DICHARRY

28/09/2020
DUCES Cyrille Fanny Dominique
Née BEILIN

12/10/2020
DULAS Marlène Catherine
Née PINSOLLE

24/11/2020
BEL Louis

30/09/2020
SOUDAT Paule Jeanne Lucie

29/10/2020
NEBOUT André

01/12/2020
DARAMY Lucien Auguste



Nouveaux **ACTEURS** économiques labennais

COUTURIER Clémence

EXPERT-COMPTABLE
20 rue de Jonquilles / 40530 LABENNE
contact@ccarre.fr

FONTANA Alexis

Création de site internet / communication
digitale
29A Avenue Jean Lartigau / 40530 LABENNE
www.alexis-fontana.fr

LORRAIN Yohan

Aromathérapeute scientifique
aromatherapy_wellbeing@protonmail.com

SONANCE AUDITION

Audioprothésiste
34 rue General de Gaulle
40530 LABENNE / 09 52 87 40 13
labenne@sonance-audition.fr

COEUR DE FLEURS

Fleuriste
246, avenue Charles de Gaulle
40530 LABENNE
05 59 59 01 01

LANNOIS Severine

Assistante maternelle
8, Impasse du Palot / 40530 LABENNE
06 31 51 07 88

#COVID-19

Notre territoire mobilisé

Service développement économique
05 58 77 58 84



Que votre établissement soit fermé ou en activité, différentes aides de l'État et des collectivités territoriales s'offrent à vous. Quelques exemples pour les commerçants :

VOTRE COMMERCE RESTE OUVERT MAIS LE CHIFFRE D'AFFAIRES A BAISSÉ ?

>> Sollicitez une indemnisation du fonds de solidarité / Demandez un report de charges sociales / Obtenez une remise d'impôts directs / Ayez recours au chômage partiel

VOUS SOUHAITEZ SOLLICITER UN PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT POUR RENFORCER VOTRE TRESORERIE ?

>> Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour souscrire un prêt garanti par l'État / L'État peut accorder des prêts directs / Prêt à taux 0 en complément de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les entreprises de moins de 10 salariés.

VOTRE COMMERCE EST FERMÉ ADMINISTRATIVEMENT ?

>> Sollicitez une indemnisation du fonds de solidarité / Bénéficiez d'une exonération totale de vos charges sociales / Demandez une remise d'impôts directs / Réduisez le montant de vos loyers / Ayez recours au chômage partiel.

VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER DANS LA VENTE EN LIGNE ?

>> Profitez de la mesure exceptionnelle mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine jusqu'en Juin 2021 / Obtenez un accompagnement personnalisé en vous rapprochant de la CCI.

RETROUVEZ LE DÉTAIL ET LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES POUR LES COMMERÇANTS ET LES ENTREPRISES :

www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plan-commerce-proximite-artisanat-independants

www.cc-macs.org/actualite/soutien-aux-entreprises.html

www.cc-macs.org/actualite/aides-pour-les-commerçants.html

www.ville-labenne.fr (rubrique "INFO COVID")



ACHETONS LOCAL

SOUTENONS
NOS COMMERCE LABENNAIS
&
NOTRE MARCHÉ DU TERROIR

TOUS LES JEUDIS DE 16H30 À 19H30

LABENNE



Création graphique : Service communication - Mairie de Labenne

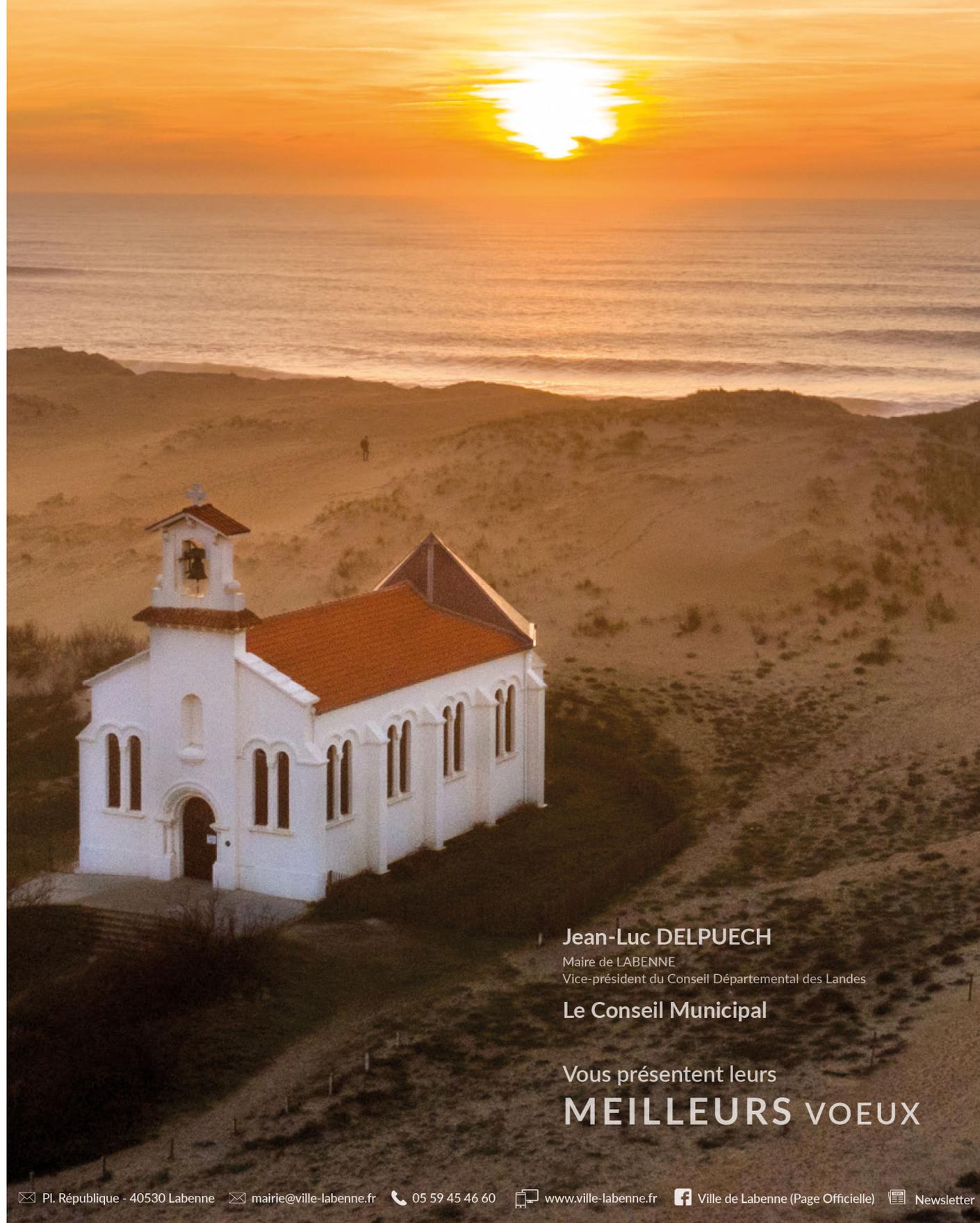
LABENNE

#NATURE OCÉANE

#NouvelleAnnée

#MeilleursVoeux

#VilleDeLabenne



Jean-Luc DELPUECH

Maire de LABENNE

Vice-président du Conseil Départemental des Landes

Le Conseil Municipal

Vous présentent leurs

MEILLEURS VOEUX